

Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségű Társaság

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

www.galcoropes.com - effectif à compter de la date suivante : 2026-01-01

Préambule :

Bienvenue sur notre site web. Merci de nous avoir choisis pour votre achat. Votre confiance nous est très appréciée.

Ces CGV du Webshop ont été préparées avec le générateur de Fogyasztó Barát ÁSZF.

Si vous avez des questions concernant ces Conditions Générales de Vente, l'utilisation du site web, des produits spécifiques, le processus d'achat, ou si vous souhaitez discuter de vos besoins individuels avec nous, veuillez contacter notre personnel aux coordonnées indiquées ci-dessous !

Mentions légales : Données du prestataire de services (Vendeur, Entreprise)

Nom : GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségű Társaság

Siège social : 2700 Cegléd, Szarka utca 2.

Adresse postale : 2701 Cegléd, Pesti út 210

Autorité d'enregistrement : Inscrit au registre du Tribunal commercial du district de Budapest

Numéro d'enregistrement de l'entreprise : 13-09-079136

Numéro de TVA : 12364996-2-13

Décisions NAIH :

Numéro d'enregistrement pour le traitement des données liées à la gestion des plaintes : NAIH-113902/2017.

Numéro d'enregistrement pour le traitement des données liées au registre des clients fidèles : NAIH-113898/2017.

Numéro d'enregistrement pour le traitement des données liées à l'envoi de newsletters : NAIH-113900/2017.

Numéro d'enregistrement pour le traitement des données liées à la présence sur les réseaux sociaux : NAIH-113901/2017.

Numéro d'enregistrement pour le traitement des données liées au système d'évaluation : NAIH-117444/2017.

Représenté par: Gál Marianna gérant (dirigeant)

Numéro de téléphone: +36209670281

E-mail: info@galco.hu

Site web: http://www.galcoropes.com

Numéro de compte bancaire: 11600006-00000001-99945889

Numéro de compte bancaire supplémentaire: Euro bankszámla:

Données du prestataire d'hébergement

Nom : FlashNet Távközlési szolgáltató Kft.

Siège social : 2700 Cegléd, Damjanich utca 8. B lépcsőház fszt. 3.

Coordonnées : 06-80-804-080 info@flash-net.hu

Site web : https://flash-net.hu/

Définitions

Produit : biens mobiliers proposés sur le site web et destinés à la vente sur le site web, y compris les biens contenant des éléments numériques.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Produit contenant des éléments numériques : des choses mobiles qui incluent ou sont liées à du contenu numérique ou à des services numériques de telle manière que le Produit ne serait pas adapté à ses usages prévus sans le contenu numérique ou les services numériques concernés

Parties : le Vendeur et l'Acheteur conjointement

Consommateur : agissant à des fins extérieures à sa profession indépendante et à son activité économique, une personne physique qui achète, commande, reçoit, utilise, exploite ou est liée à des biens, destinataire de communication commerciale ou d'offre. Règles pour le Comité de Conciliation dans son application – sur le règlement en ligne des litiges de consommation, ainsi que le règlement 2006/2004/CE et 524/2013/UE du Parlement européen du 21 mai 2013 modifiant la directive 2009/22/CE, à l'exception de l'application du décret du Conseil – en plus de ce qui précède, il est considéré comme consommateur agissant à des fins extérieures à sa profession indépendante et à son champ d'activité économique : une organisation civile distincte selon la loi, une personne morale religieuse, un immeuble en copropriété, une coopérative d'habitation qui achète des biens, commande, reçoit, utilise ou est destinataire d'une communication commerciale ou d'une offre relative aux biens. Au sein du marché intérieur, sur la base de la nationalité de l'acheteur, de son lieu de résidence ou de son établissement, avec des restrictions de contenu injustifiées liées au territoire et d'autres formes de discrimination, ainsi que les règlements 2006/2004/CE et (UE) 2017/2394, et pour les besoins du règlement du Conseil [ci-après : Règlement (UE) 2018/302], un consommateur est également considéré, en plus de ce qui précède, comme une entreprise considérée comme client selon le Règlement (UE) 2018/302

Contrat de consommation : un contrat où l'une des parties est qualifiée de consommateur

Contenu numérique : données produites ou fournies sous forme numérique

Fonctionnalité : la capacité du Produit contenant des éléments numériques, du contenu numérique ou un service numérique à remplir ses usages prévus

Fabricant : le producteur du Produit ou, dans le cas de Produits importés, l'importateur qui introduit le Produit sur le territoire de l'Union européenne, ou toute autre personne se présentant comme fabricant en indiquant son nom, sa marque ou tout autre signe distinctif sur le Produit

Interopérabilité : la capacité du Produit contenant des éléments numériques, du contenu numérique ou un service numérique à coopérer avec un matériel et un logiciel différents de ceux normalement utilisés avec le même type de Produit, contenu numérique ou service numérique

Compatibilité : la capacité du Produit contenant des éléments numériques, du contenu numérique ou un service numérique à coopérer, sans conversion nécessaire, avec un matériel et un logiciel différents de ceux normalement utilisés avec le même type de Produit, contenu numérique ou service numérique

Site web : ce site web servant à la conclusion du contrat

Contrat : un contrat de vente conclu entre le Vendeur et l'Acheteur en utilisant le Site web et le courrier électronique

Support durable : tout dispositif permettant au consommateur ou à l'Entreprise de stocker les données qui leur sont adressées personnellement, de manière à rendre les données accessibles à l'avenir, pendant une durée appropriée par rapport à l'objectif des données, et à afficher les données stockées sous une forme inchangée

Dispositif permettant la communication à distance : un dispositif approprié pour faire une déclaration contractuelle, en vue de conclure un contrat, sans la présence physique des parties. En particulier, un tel dispositif peut être un formulaire adressé ou non, une lettre standard, une publicité publiée dans un produit de presse avec formulaire de commande, un catalogue, un téléphone, un fax ou un dispositif fournissant un accès à Internet

Contrat à distance : un contrat de consommation conclu dans le cadre d'un système de vente à distance organisé pour la fourniture de Produits et services en vertu du contrat, sans la présence physique simultanée des parties, de manière à ce que les parties contractantes n'utilisent qu'un dispositif permettant la communication à distance pour conclure le contrat

Entreprise : une personne agissant dans le cadre de sa profession, occupation ou activité commerciale

Acheteur / vous : une personne faisant une offre d'achat et concluant un contrat via le Site web

Vendeur : personne concluant un contrat en lançant un appel d'offres via le Site web

Garantie : dans le cas de contrats conclus entre le consommateur et l'Entreprise (ci-après : contrat de consommation)

1. Garantie commerciale pour l'exécution du contrat, entreprise volontairement par l'Entreprise pour le bon accomplissement du contrat, au-delà ou en l'absence de toute obligation prévue par la loi, et



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

2. Garantie légale obligatoire,

conformément au Code civil hongrois

Prix d'achat : contrepartie due pour le Produit et pour la fourniture de contenu numérique.

Législation applicable

En ce qui concerne le Contrat, les dispositions des lois et règlements hongrois s'appliquent, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- Loi CLV de 1997 sur la protection des consommateurs
- Loi CVIII de 2001 sur certaines questions des services de commerce électronique et des services de la société de l'information
- Loi V de 2013 sur le Code civil de Hongrie
- Décret gouvernemental 151/2003 (IX.22.) sur la garantie obligatoire pour les biens durables
- Décret du Ministère de la Justice 10/2024 (VI.28.) sur la définition des biens durables couverts par une garantie obligatoire
- Décret gouvernemental 45/2014 (II.26.) sur les règles détaillées des contrats entre consommateurs et entreprises
- Décret 19/2014 (IV.29.) du Ministre de l'Économie nationale sur les règles procédurales pour l'administration des réclamations relatives aux garanties et assurances concernant les biens durables vendus dans le cadre de contrats entre consommateurs et entreprises
- Loi LXXVI de 1999 sur le droit d'auteur
- Loi CXII de 2011 sur l'autodétermination informationnelle et la liberté de l'information
- RÈGLEMENT (UE) 2018/302 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 28 février 2018 concernant le traitement des blocages géographiques injustifiés et autres formes de discrimination basées sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu d'établissement des clients dans le marché intérieur et modifiant les Règlements 2006/2004/CE et (UE) 2017/2394 et la Directive 2009/22/CE
- RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant le Règlement 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données)
- Décret gouvernemental 373/2021 (VI.30.) sur les règles détaillées des contrats portant sur l'achat de biens, la fourniture de contenus numériques et de services numériques entre consommateurs et entreprises

Champ d'application et acceptation des CGV

Le contenu du contrat conclu entre nous est déterminé, en plus des dispositions des lois contraignantes applicables, par les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après : CGV). En conséquence, ces CGV définissent les droits et obligations de vous et nous, les conditions de conclusion du contrat, les délais d'exécution, les modalités de livraison et de paiement, les règles de responsabilité et les conditions d'exercice du droit de résiliation.

Les informations techniques nécessaires à l'utilisation du Site web non incluses dans ces CGV seront fournies par les informations supplémentaires disponibles sur le Site web.

Avant de passer votre commande, vous êtes tenu de prendre connaissance des dispositions des présentes CGV.

Langue et forme du Contrat

La langue des contrats conclus dans le cadre des présentes CGV est le français.

Les contrats conclus dans le cadre des présentes CGV ne sont pas considérés comme des contrats écrits, et ces contrats ne seront pas archivés par le Vendeur.

Prix

Les prix sont indiqués en HUF, TVA de 27 % comprise. Le Vendeur peut modifier les prix de temps à autre pour des raisons de politique commerciale. Une telle modification des prix ne s'applique pas aux contrats déjà conclus. Si le Vendeur a indiqué un prix incorrect et qu'une commande a été reçue pour le Produit concerné, mais que les parties n'ont pas encore conclu de contrat, le Vendeur agira conformément à la section intitulée « Procédure en cas de prix incorrect » des présentes.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Procédure en cas de prix incorrect

Les cas suivants sont considérés comme un prix manifestement incorrect :

- Un prix de 0 HUF,
- un prix réduit par une remise, mais indiqué de manière incorrecte par rapport au pourcentage de remise correct indiqué à côté du prix original correct (ex. : dans le cas d'un Produit dont le prix est de 1 000 HUF, au lieu du correct 800 HUF, le Produit est incorrectement proposé à 500 HUF, ce qui correspond à une réduction basée sur un calcul incorrect et non conforme au pourcentage).

En plus de ce qui précède, un prix manifestement incorrect est un prix dont l'erreur aurait pu être reconnue par le consommateur avec l'attention et la prudence généralement attendues dans la situation donnée, en tenant compte du comportement du consommateur défini à la Section 4 (1) de la Loi XLVII de 2008 sur l'interdiction des pratiques commerciales déloyales.

Dans le cas où un tel prix incorrect serait indiqué, le Vendeur offre la possibilité d'acheter les Biens au prix réel, avec cette information permettant à l'Acheteur de décider s'il souhaite commander les Biens au prix réel ou de ne pas utiliser cette option, auquel cas aucun contrat ne sera conclu entre les Parties.

Gestion des réclamations et recours

Le consommateur peut soumettre des objections relatives à tout Produit ou à l'activité du Vendeur aux coordonnées ci-dessous :

Si le consommateur a une réclamation de garantie relative aux Biens ou au comportement du Vendeur, la réclamation concernant les activités ou omissions du Vendeur peut être soumise aux coordonnées et méthodes ci-dessous :

- Par écrit via le site web suivant : <http://www.galcoropes.com>
- Par écrit via l'adresse e-mail suivante : info@galco.hu
- Par écrit par courrier postal : 2701 Cegléd, Pesti út 210

Le consommateur peut soumettre une réclamation au Vendeur verbalement ou par écrit, concernant la conduite, les activités ou les omissions du Vendeur, ou d'une personne agissant pour le compte ou au bénéfice du Vendeur, et directement liée à la distribution ou à la vente de Produits aux consommateurs.

Le Vendeur est tenu d'examiner sans délai une réclamation soumise verbalement et de fournir un recours si nécessaire. Si le consommateur n'est pas satisfait de la manière dont la réclamation a été traitée ou si la réclamation ne peut être examinée immédiatement, le Vendeur est tenu de consigner la réclamation et sa position à ce sujet sans délai et, dans le cas d'une réclamation soumise en personne, de remettre une copie au consommateur sur place.

Si la réclamation verbale a été soumise par téléphone ou par tout autre service de communication électronique, le compte-rendu, accompagné d'une réponse de fond, doit être envoyé au consommateur au plus tard dans les 30 jours, conformément aux dispositions relatives à l'obligation de répondre aux réclamations écrites.

Sinon, le Vendeur agit en matière de réclamations écrites comme suit. Sauf disposition contraire d'un acte juridique directement applicable de l'Union européenne, le Vendeur doit envoyer une réponse de fond aux réclamations écrites dans les trente jours suivant leur réception et prendre les mesures pour la communiquer. Un délai plus court peut être fixé par une loi ou un règlement, un délai plus long ne peut être fixé que par un acte.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Si une réclamation est rejetée, le Vendeur doit indiquer les raisons justifiant ce rejet. Le Vendeur doit attribuer un numéro d'identification unique à chaque réclamation verbale communiquée par téléphone ou par un service de communication électronique.

En cas de rejet de la réclamation, le Vendeur doit informer le consommateur par écrit que, selon la nature de la réclamation, quelle autorité ou comité de conciliation peut initier la procédure.

Les informations doivent également inclure l'autorité compétente et le lieu de résidence du consommateur, le siège du comité de conciliation dans votre lieu de résidence, les coordonnées téléphoniques et Internet, ainsi que son adresse postale. Les informations doivent également préciser si l'entreprise a fait une déclaration générale de soumission relative à la décision du Comité de conciliation.

Si nous rejetons votre réclamation en tant que consommateur, vous avez le droit, en fonction de votre lieu de résidence, de contacter l'autorité compétente locale ou le Comité de Conciliation indiqué par vous dans la demande.

Le comité de conciliation – sauf si le consommateur demande une audition personnelle – tient l'audience sans présence physique, au moyen d'un dispositif électronique permettant la transmission simultanée du son et de l'image, tenue en ligne (ci-après : audience en ligne).

L'entreprise a l'obligation de coopérer dans la procédure du comité de conciliation, dans le cadre de laquelle nous sommes tenus de soumettre notre réponse dans le délai indiqué à l'invitation du comité de conciliation.

En ce qui concerne le règlement en ligne des litiges de consommation, ainsi que le règlement 2006/2004/CE et la directive 2009/22/UE modifiée du 21 mai 2013, à l'exception de l'application du Règlement 524/2013/UE du Parlement européen et du Conseil, l'entreprise est tenue d'assurer la participation d'une personne autorisée à établir un règlement lors de l'audience.

Lors d'une audience en ligne, le représentant de l'entreprise autorisé à créer un règlement doit participer en ligne. Si le consommateur demande une audience personnelle, l'entreprise établira un règlement dont le représentant autorisé doit au minimum participer à l'audience en ligne.

Si le litige de consommation entre le Vendeur et le consommateur n'est pas résolu au cours des négociations, les recours suivants sont disponibles pour le consommateur :

Procédure de protection des consommateurs

Une réclamation peut être déposée auprès des autorités de protection des consommateurs. Si le consommateur constate une violation de ses droits, il a le droit de déposer une réclamation auprès de l'autorité compétente sur la base de son lieu de résidence ou de séjour. Après évaluation de la réclamation, l'autorité décide si une procédure de protection des consommateurs doit être engagée. Les tâches des autorités administratives de première instance sont assurées par les bureaux gouvernementaux de la capitale et des comtés compétents sur la base du lieu de résidence ou de séjour du consommateur, dont la liste est disponible ici : <https://www.kormanyhivatalok.hu/>

Procédures judiciaires

Le client a le droit d'engager des procédures judiciaires pour faire valoir sa réclamation découlant d'un litige de consommation dans le cadre d'une procédure civile, conformément à la Loi V de 2013 sur le Code civil de Hongrie et aux dispositions de la Loi CXXX de 2016 sur le Code de procédure civile.

Procédure devant le Comité de Conciliation



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Si nous rejetons votre réclamation en tant que consommateur, vous avez le droit de faire appel à l'autorité compétente de votre lieu de résidence, ou au Comité de Conciliation indiqué par vous dans la demande. La condition pour l'ouverture de la procédure devant le comité de conciliation est que le consommateur tente directement de résoudre le litige avec l'entreprise concernée.

Le comité de conciliation – sauf si le consommateur demande une audience personnelle – tient l'audience en ligne sans présence physique, via un dispositif électronique permettant la transmission simultanée de l'audio et de la vidéo (ci-après : audience en ligne).

L'entreprise a l'obligation de coopérer dans la procédure du comité de conciliation, dans le cadre de laquelle nous sommes tenus d'envoyer notre réponse à l'invitation du comité de conciliation dans le délai imparti.

À l'exception de l'application du Règlement 524/2013/UE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 sur le règlement en ligne des litiges de consommation et la modification du Règlement (CE) 2006/2004 et de la Directive 2009/22/CE, l'entreprise, pour établir un règlement lors de l'audience, est tenue d'assurer la participation d'une personne autorisée.

Lors de l'audience en ligne, le représentant de l'entreprise autorisé à créer un règlement doit participer en ligne. Si le consommateur demande une audience personnelle, le représentant de l'entreprise autorisé à créer un règlement doit au minimum participer à l'audience en ligne.

Des informations supplémentaires sur les Comités de Conciliation sont disponibles ici : <http://www.bekeltetes.hu>

Des informations supplémentaires sur les Comités de Conciliation ayant compétence territoriale sont disponibles ici : <https://bekeltetes.hu/index.php?id=testuletek>



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségű Társaság

Coordonnées de certains Comités de Conciliation compétents territorialement :

Conciliation Body of Budapest

Adresse: Budapest Jurisdiction:
Budapest

Conciliation Body of Baranya County

Adresse: Pécs
Jurisdiction: Baranya County, Somogy County, Tolna County

Contact:

Address: 1016 Budapest, Krisztina krt. 99. I. em. 111.
Post address: 1253 Budapest, Pf.:10.
Phone: 06-1-488-2131
E-mail: bekelteto.testulet@bkik.hu
Site: bekeltet.bkik.hu

Contact:

Adresse: 7625 Pécs, Majorossy I. u. 36.
Phone: 06-72-507-154
E-mail: info@baranyabekeltetes.hu
Site: baranyabekeltetes.hu

Conciliation Body of Borsod-Abaúj-Zemplén County

Adresse: Miskolc
Jurisdiction: Borsod-Abaúj-Zemplén County, Heves County, Nograd County

Conciliation Body of Csongrád-Csanád County

Adresse: Szeged
Jurisdiction: Békés County, Bács-Kiskun County, CsongrádCsanád County

Contact:

Adresse: 3525 Miskolc, Szentpáli u. 1.
Phone: 06-46-501-090
E-mail: bekeltetes@bokik.hu
Site: bekeltetes.borsodmegye.hu

Contact:

Adresse: 6721 Szeged, Párizsi krt. 8-12.
Phone: 06-62-554-250/118
E-mail: bekelteto.testulet@cskik.hu
Site: bekeltetes-csongrad.hu

Conciliation Body of Fejér County

Adresse: Székesfehérvár
Jurisdiction: Fejér County, Komárom-Esztergom County, Veszprém County

Conciliation Body of Győr-Moson-Sopron County

Adresse: Győr
Jurisdiction: Győr-Moson-Sopron County, Vas County, Zala County

Contact:

Adresse: 8000 Székesfehérvár, Hosszúsétatér 4-6.
Phone: 06-22-510-310
E-mail: bekeltetes@fmkik.hu
Site: www.bekeltetesfejer.hu

Contact:

Adresse: 9022 Győr, Szent István út 10/a.
Phone: 06-96-520-217
E-mail: bekeltetotestulet@gymskik.hu
Site: bekeltetesgyor.hu

Conciliation Body of Hajdú-Bihar County

Adresse: Debrecen
Jurisdiction: Jász-Nagykun-Szolnok County, Hajdú-Bihar County, Szabolcs-Szatmár-Bereg County

Conciliation Body of Pest County

Adresse: Budapest Jurisdiction:
Pest County

Contact:

Adresse: 4025 Debrecen, Vörösmarty u. 13-15.
Phone: 06-52-500-710
E-mail: bekelteto@hbkik.hu
Site: hbmbekeltetes.hu

Contact:

Adresse: 1055 Budapest, Balassi Bálint u. 25. IV/2.
Phone: 06-1-792-7881
E-mail: pmbekelteto@pmkik.hu
Site: panaszrendezes.hu

Procédure devant le Comité de Conciliation dans le cas des Acheteurs ne remplissant pas les conditions de consommateur

Règles pour le Comité de Conciliation dans son application – sur le règlement en ligne des litiges de consommation, ainsi que le Règlement 2006/2004/CE et 524/2013/UE du Parlement européen du 21 mai 2013 modifiant la Directive 2009/22/CE, à l'exception de l'application du Décret du Conseil – en plus de ce qui précède, est considéré comme consommateur une personne agissant à des fins extérieures à sa profession indépendante et à son champ d'activité économique, une organisation civile distincte selon la loi, une personne morale religieuse, un immeuble en copropriété, une coopérative d'habitation qui achète



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

des biens, commande, reçoit, utilise ou exploite, ou qui est destinataire d'une communication commerciale ou d'une offre relative aux biens ; en outre, une micro, petite ou moyenne entreprise (ci-après collectivement : PME) qui utilise un service public, ou qui, dans le cadre de son activité de commerce de détail telle que définie par la Loi sur le Commerce, achète, utilise ou exploite autrement un produit, ou est destinataire de communications commerciales ou d'offres relatives au produit.

Au sein du marché intérieur, sur la base de la nationalité de l'acheteur, de son lieu de résidence ou de son établissement, en présence de restrictions de contenu injustifiées liées au territoire et d'autres formes de discrimination, ainsi que les règlements 2006/2004/CE et (UE) 2017/2394, ainsi que pour les besoins du Règlement du Conseil [ci-après : Règlement (UE) 2018/302], est également considéré comme consommateur, en plus de ce qui précède, une entreprise considérée comme client selon le Règlement (UE) 2018/302.

Droits d'auteurs

Conformément au paragraphe (1) de la section 1 de la Loi LXXVI de 1999 sur le droit d'auteur (ci-après : Loi sur le droit d'auteur), le Site web est considéré comme une œuvre protégée par le droit d'auteur, par conséquent toutes ses parties sont protégées par le droit d'auteur.

Conformément au paragraphe (1) de la section 16 de la Loi sur le droit d'auteur, l'utilisation non autorisée des graphiques et solutions logicielles, des programmes informatiques du site web, ou l'utilisation de toute application pouvant servir à modifier le site web ou une partie de celui-ci est interdite.

Tout matériel provenant du site web et de sa base de données ne peut être utilisé, même avec le consentement écrit du titulaire des droits, qu'avec mention du site web et indication de la source.

Le titulaire des droits est : GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Évaluations Fogyasztó Barát

Nous informons par la présente les Acheteurs que le Vendeur utilise le système d'évaluation Fogyasztó Barát sur son Site web. Le système d'évaluation ne permet pas de noter les Produits individuellement, mais uniquement le Vendeur (la Boutique en ligne). Les mesures techniques suivantes dans le système d'évaluation garantissent que seules les véritables personnes ayant effectué un achat peuvent soumettre des évaluations :

1. le système fonctionne de manière indépendante de la Boutique en ligne qui l'utilise, de telle sorte que le WIDGET pour l'évaluation s'ouvre après l'achat, et les évaluations sont stockées par Fogyasztó Barát (JUTASA Kft.) dans son propre système.
2. les avis ne peuvent également être soumis que par de véritables clients, en envoyant un e-mail après l'achat à l'adresse e-mail fournie à Fogyasztó Barát.

La Boutique en ligne qui utilise le système d'évaluation n'a aucune possibilité technique de supprimer les évaluations ou les avis. En conséquence de ce qui précède, le système contient uniquement des évaluations et avis de vrais clients, et affiche à la fois les avis positifs et négatifs sans aucune distinction.

Divisibilité, code de conduite

Si une section des CGV est légalement incomplète ou inefficace, les autres sections du contrat restent néanmoins valides, et les lois pertinentes s'appliquent à la place de la partie inefficace ou incorrecte.

Le Vendeur ne dispose pas de code de conduite conformément à la loi sur l'interdiction des pratiques commerciales déloyales à l'égard des consommateurs.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Informations sur le fonctionnement du Produit contenant des éléments numériques et sur les mesures techniques de protection applicables

La disponibilité des serveurs fournissant les données sur le site web est de plus de 99,9 % par an. L'intégralité du contenu des données est régulièrement sauvegardée, de sorte qu'en cas de problème, le contenu original peut être restauré. Les données affichées sur le Site web sont stockées dans des bases de données MSSQL et MySQL. Les données sensibles sont stockées avec un niveau approprié de chiffrement, et le support matériel intégré au processeur est utilisé pour les encoder.

Informations sur les propriétés essentielles des Produits

Les informations sur les propriétés essentielles des Produits disponibles à l'achat sur le Site web sont fournies dans la description de chaque Produit.

Correction des erreurs de saisie – Responsabilité de l'exactitude des données fournies

Pendant le processus de commande, avant de finaliser votre commande, vous pouvez modifier les données saisies à tout moment (en cliquant sur le bouton retour du navigateur, la page précédente s'ouvrira, de sorte que les données saisies peuvent être corrigées même si vous êtes déjà passé à la page suivante).

Veuillez noter qu'il est de votre responsabilité de garantir l'exactitude des données que vous saisissez, car les Produits seront facturés et livrés sur la base des données fournies par vous.

Veuillez également noter qu'une adresse e-mail incorrectement saisie ou l'intégralité de l'espace de stockage lié à la boîte mail peut entraîner l'échec de la livraison de la confirmation et peut empêcher la conclusion du contrat.

Si l'Acheteur a finalisé la commande et découvre une erreur dans les données fournies, il doit initier la modification de la commande concernée dès que possible. L'Acheteur peut indiquer son intention de modifier la commande incorrecte par e-mail envoyé depuis l'adresse e-mail fournie lors de la passation de commande ou par téléphone.

Utilisation du Site web

L'achat n'est pas soumis à inscription.

Sélection des Produits

En cliquant sur les catégories de produits sur le Site web, vous pouvez sélectionner la famille de produits souhaitée et le Produit individuel correspondant. En cliquant sur chaque produit, vous trouverez la photo, le numéro d'article, la description et le prix du Produit. Lors de l'achat, vous devez payer le prix indiqué sur le site web.

Ajout de Produits au panier

Après avoir sélectionné le Produit, vous pouvez placer les articles, dans la quantité souhaitée, dans votre panier en cliquant sur le bouton « Ajouter au panier », sans obligation d'achat ou de paiement, car l'ajout de Produits au panier ne constitue pas une offre.

Nous vous recommandons de placer les Produits dans le panier même si vous n'êtes pas sûr de vouloir acheter les Produits en question, car cela vous donnera un aperçu des articles que vous avez sélectionnés à ce moment-là et vous pourrez les afficher et les comparer sur votre écran en un seul clic. Le contenu du panier peut être modifié librement jusqu'à la finalisation de la commande – jusqu'au clic sur le bouton « Valider la commande » –, c'est-à-dire que vous pouvez retirer des articles ou ajouter des articles supplémentaires dans le panier à votre guise, ou modifier la quantité des articles.

Si vous ajoutez le Produit sélectionné au panier, une fenêtre séparée apparaîtra indiquant « Le Produit a été ajouté à votre panier ». Si vous ne souhaitez pas sélectionner d'autres articles, veuillez cliquer sur le bouton « Voir le panier ». Si vous souhaitez consulter à nouveau le Produit sélectionné ou ajouter d'autres Produits au panier, veuillez cliquer sur le bouton « Retour aux produits ».



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségű Társaság

Consultation du panier

Pendant l'utilisation du Site web, vous pouvez vérifier le contenu de votre panier à tout moment en cliquant sur le bouton « Votre panier » en haut de la page. Cela vous donne la possibilité de retirer des articles de votre panier ou de modifier la quantité souhaitée. Après avoir cliqué sur le bouton « Mettre à jour le panier », le système affiche les informations correspondant aux données que vous avez modifiées, y compris le prix des Produits ajoutés à votre panier.

Si vous ne souhaitez plus sélectionner d'autres articles, vous pouvez poursuivre votre achat en cliquant sur le bouton « Passer à la caisse ».

Fourniture des données client

Après avoir cliqué sur le bouton « Passer à la caisse », le contenu du panier sera affiché, ainsi que le prix total à payer dans le cas où vous achetez les Produits sélectionnés. Veuillez sélectionner une option dans la case « Options de livraison », selon que vous souhaitez récupérer vous-même les Produits commandés (retrait) ou demander une livraison. Si vous choisissez la livraison, le système indiquera les frais de livraison à payer si vous passez la commande.

Vous pouvez saisir votre adresse e-mail dans la case « Informations utilisateur », et votre nom complet, adresse et numéro de téléphone dans la case « Coordonnées de facturation ». Dans la case « Coordonnées de livraison », le système stockera automatiquement les données fournies dans la case « Coordonnées de facturation ». Si vous demandez une livraison à une autre adresse, veuillez décocher la case correspondante. Vous pouvez saisir des informations supplémentaires dans la case « Informations complémentaires ».

Vérification de votre commande

Après avoir rempli les cases ci-dessus, vous pouvez poursuivre le processus de commande en cliquant sur le bouton « Continuer », ou vous pouvez supprimer/modifier les données saisies précédemment en cliquant sur le bouton « Annuler », et revenir au contenu du panier. Après avoir cliqué sur « Continuer », vous arriverez sur la page « Vérification de la commande ». Le résumé des données fournies précédemment sera affiché ici, y compris le contenu de votre panier, les informations utilisateur, de facturation et de livraison, ainsi que le montant à payer (vous ne pouvez plus modifier ces données sauf en cliquant sur le bouton « Retour »).

Finalisation de la commande (formulation d'une offre)

Si vous êtes assuré que votre panier contient les Produits que vous souhaitez acheter et que vos données ont été saisies correctement, vous pouvez finaliser votre commande en cliquant sur le bouton « Commander ». Les informations saisies sur le Site web ne constituent pas une offre faite par le Vendeur pour conclure un contrat. Dans le cadre des commandes passées selon les présentes CGV, vous êtes considéré comme un offrant.

En cliquant sur le bouton « Commander », vous reconnaissiez expressément que votre offre doit être considérée comme faite, et votre déclaration, pour autant qu'elle soit confirmée par le Vendeur conformément à ces CGV, entraîne une obligation de paiement. Vous serez lié par votre offre pour une durée de 48 heures. Si votre offre n'est pas confirmée par le Vendeur conformément à ces CGV dans un délai de 48 heures, la période de validité de votre offre expirera.

Traitements de la commande, conclusion du contrat

Vous pouvez passer votre commande à tout moment. Le Vendeur confirmera votre offre au plus tard le jour ouvrable suivant celui où vous avez envoyé votre offre. Le contrat sera conclu au moment où l'e-mail de confirmation envoyé par le Vendeur devient accessible dans votre boîte e-mail.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Colis non réclamés

Si l'Acheteur n'accepte pas les Produits commandés et remis pour livraison et ne notifie pas au Vendeur son intention d'annuler dans un délai de 14 jours, sans justification prévue par la loi, il est en violation de son contrat avec le Vendeur, selon lequel il est tenu d'accepter les Produits et d'accepter ainsi la prestation du Vendeur. Dans ce cas, le Vendeur tentera de livrer à nouveau les Produits, s'il peut coordonner cela avec l'Acheteur, mais pourra conditionner la nouvelle livraison au paiement de frais de livraison. Si la nouvelle livraison échoue ou ne peut être convenue avec l'Acheteur parce que celui-ci refuse de coopérer, le Vendeur est en droit de résilier le contrat avec l'Acheteur avec effet immédiat pour manquement au contrat et de faire supporter à l'Acheteur le coût de la livraison et du retour infructueux comme pénalité. Pour résilier le contrat, les parties acceptent l'utilisation de l'e-mail utilisé par l'Acheteur au moment de la commande comme forme de communication et déclarent que la date de notification de résiliation correspond au moment où la lettre de résiliation devient accessible dans la boîte e-mail de l'Acheteur.

Modes de paiement

Virement bancaire

Vous pouvez payer le prix des Produits par virement bancaire.

Paiement par carte bancaire

Dans notre Boutique en ligne, vous pouvez payer rapidement et en toute sécurité par carte bancaire.

Modes de livraison, frais de livraison

Service de livraison DPD

Votre colis sera livré par le service de messagerie DPD. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web :

https://www.dpd.com/hu_privatugyfelek

Délais d'exécution

Le délai général fixé pour l'exécution de la commande est de 14 jours ouvrables maximum à compter de la confirmation de la commande. En cas de retard du Vendeur, l'Acheteur est en droit de fixer un délai supplémentaire. Si le Vendeur ne respecte pas ce délai supplémentaire, l'Acheteur peut se retirer du contrat. Les délais de livraison pouvant différer du délai général sont toujours indiqués pour chaque mode de livraison.

Réserve de droits, clause de propriété

Si vous avez précédemment commandé des Produits mais n'avez pas pris possession ou retiré ceux-ci (sans inclure le cas où vous avez exercé votre droit de rétractation), ou s'ils ont été retournés au Vendeur avec la mention « Non réclamé », le Vendeur ne remplira votre commande que si vous payez intégralement le prix d'achat et les frais de livraison à l'avance.

Le Vendeur peut retenir la livraison du Produit jusqu'à ce qu'il soit assuré que le prix des Produits a été payé avec succès en utilisant la solution de paiement électronique (y compris dans le cas où le prix des Produits est payé par virement bancaire et que l'Acheteur transfère le prix d'achat dans la devise de l'État membre de l'Acheteur, et que le Vendeur ne reçoit pas le montant



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

total du prix d'achat et des frais de livraison en raison des coûts de conversion et d'autres commissions et frais bancaires). Si le prix du Produit n'a pas été intégralement payé, le Vendeur peut demander à l'Acheteur de compléter le paiement.

Vente transfrontalière

Le Vendeur ne fait pas de distinction entre les clients situés en Hongrie et ceux en dehors de l'Union européenne lors de l'utilisation du Site web, c'est-à-dire qu'il ne restreint pas l'accès des clients au Site web en fonction de leur nationalité, lieu de résidence ou lieu d'établissement.

Les dispositions des présentes CGV s'appliqueront également aux achats effectués en dehors de la Hongrie, en notant que, aux fins de cette section :

« Acheteur » désigne un consommateur qui est citoyen ou résident d'un État membre ou une entreprise établie dans un État membre, et qui achète des produits ou utilise des services au sein de l'Union européenne dans le seul but d'utilisation finale.

« Consommateur » désigne une personne physique agissant en dehors du cadre de ses activités commerciales, industrielles, artisanales ou professionnelles.

La langue de communication et d'achat est principalement le hongrois, le Vendeur n'est pas tenu de communiquer avec l'Acheteur dans la langue de l'État membre de ce dernier.

Le Vendeur n'est pas tenu de respecter les exigences non contractuelles, telles que l'étiquetage ou les exigences sectorielles prévues par la législation nationale de l'État membre de l'Acheteur concernant les Produits concernés, ni d'informer l'Acheteur de ces exigences.

Sauf indication contraire, le Vendeur applique la TVA prescrite en Hongrie pour chaque Produit.

L'Acheteur peut exercer ses recours conformément aux présentes CGV.

Si une solution de paiement électronique est utilisée, le paiement sera effectué dans la devise spécifiée par le Vendeur.

Le Vendeur peut retenir la livraison du Produit jusqu'à ce qu'il soit assuré que le prix des Produits et les frais de livraison ont été intégralement et correctement payés via la solution de paiement électronique (y compris le cas où le prix des Produits est payé par virement bancaire et que l'Acheteur transfère le prix d'achat et les frais de livraison dans la devise de l'État membre de l'Acheteur, et que le Vendeur ne reçoit pas le montant total en raison des coûts de conversion et autres commissions et frais bancaires). Si le prix du Produit n'a pas été intégralement payé, le Vendeur peut demander à l'Acheteur de compléter le paiement.

Afin de garantir la livraison du Produit, le Vendeur propose aux Acheteurs non hongrois les mêmes options de livraison que pour les Acheteurs hongrois.

Si, conformément aux CGV, l'Acheteur a la possibilité de demander la livraison du Produit sur le territoire de la Hongrie ou sur le territoire d'un autre État membre de l'UE, les Acheteurs non hongrois peuvent également choisir n'importe quelle méthode de livraison indiquée dans les CGV.

Si, conformément aux CGV, un Acheteur peut choisir l'option de retrait pour récupérer le Produit, les Acheteurs non hongrois peuvent également choisir cette option.

Dans le cas contraire, l'Acheteur peut demander à organiser le transport du Produit à ses frais. Les Acheteurs hongrois n'ont pas le droit de choisir cette option.

Le Vendeur exécutera la commande après le paiement des frais de livraison, et si l'Acheteur ne paie pas les frais de livraison au Vendeur ou ne organise pas lui-même le transport du Produit avant la date préétablie, le Vendeur résiliera le contrat et remboursera le prix d'achat payé à l'avance à l'Acheteur.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Informations aux consommateurs

Informations sur le droit de rétractation des Acheteurs personnes physiques

Conformément au point 3 du paragraphe (1) de la section 8:1 du Code civil hongrois, seules les personnes physiques agissant en dehors du cadre de leur profession, occupation ou activité commerciale sont considérées comme consommateurs ; par conséquent, les personnes morales ne peuvent pas exercer le droit de rétractation sans justification.

Conformément à la section 20 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.), les consommateurs ont le droit de se rétracter sans justification. Les consommateurs peuvent exercer leur droit de rétractation dans un délai déterminé, qui commence :

a) dans le cas des contrats de vente de Produits,

aa) à la date à laquelle le Produit,

ab) dans le cas de la vente de plusieurs Produits, lorsque chaque Produit est livré à un moment différent, au moment où le dernier Produit livré est reçu par le consommateur ou un tiers désigné par le consommateur, autre que le transporteur, ce délai étant de 14 jours.

Le délai de rétractation fixé par le Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.) est de 14 jours, et le délai de rétractation supplémentaire est assumé volontairement par le Vendeur dans ces CGV, en plus du délai prévu par la loi.

Les dispositions de cette section sont sans préjudice du droit du consommateur d'exercer son droit de rétractation également pendant la période comprise entre le jour de la conclusion du contrat et le jour de la réception du Produit.

Si l'offre de conclusion du contrat a été faite par le consommateur, ce dernier a le droit de se rétracter de l'offre, ce qui met fin à la période de validité de l'offre pour la conclusion du contrat.

Si le Vendeur n'a pas informé le consommateur du délai et des autres conditions pour exercer le droit de rétractation (notamment celles contenues dans le § 22 du Décret gouvernemental), ainsi que de la déclaration type selon l'Annexe 2, le délai de rétractation indiqué ci-dessus sera prolongé de 12 mois. Si le Vendeur a fourni au consommateur les informations concernant l'exercice du droit de rétractation dans les 12 mois suivant l'expiration de la période de rétractation, la période ouverte pour la rétractation ou l'annulation expire le 14e jour à compter de la date de communication de ces informations.

Déclaration de rétractation, exercice du droit de rétractation ou de résiliation du consommateur

Le consommateur peut exercer son droit conformément à la section 20 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.) par une déclaration claire à cet effet ou en utilisant la déclaration type qui peut également être téléchargée sur le Site web.

Validité de la déclaration de rétractation du consommateur



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Le droit de rétractation est considéré comme exercé en temps voulu si la déclaration est envoyée par le consommateur dans le délai approprié. Le délai est de 14 jours.

Dans le cas d'une rétractation ou d'une résiliation écrite, il suffit d'envoyer la déclaration de rétractation ou de résiliation dans les 14 jours.

Le délai de rétractation fixé par le Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.) est de 14 jours, et le délai supplémentaire pour la rétractation est assumé volontairement par le Vendeur dans ces CGV, en plus du délai prévu par la loi. La charge de la preuve que le consommateur a exercé son droit de rétractation conformément à cette disposition incombe au consommateur.

Après réception, le Vendeur est tenu de confirmer la déclaration de rétractation de l'Acheteur sur un support de données électronique.

Obligations du Vendeur en cas de rétractation du consommateur

Obligation de remboursement du Vendeur

Si, conformément à la section 22 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.), le consommateur se rétracte du contrat, le Vendeur est tenu de rembourser au Buyer l'intégralité du montant payé à titre de contrepartie dans un délai de 14 jours, y compris les frais engagés en lien avec l'exécution du contrat, tels que les frais de livraison. Veuillez noter que cette disposition ne s'applique pas aux coûts supplémentaires résultant du choix d'un mode de livraison autre que le mode de livraison standard le moins coûteux.

Modalités d'exécution de l'obligation de remboursement du Vendeur

En cas de rétractation ou de résiliation exercée conformément à la section 22 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.), le Vendeur rembourse le montant dû au consommateur en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur. Avec le consentement exprès du consommateur, le Vendeur peut utiliser un autre moyen de paiement, à condition que le consommateur ne supporte aucun frais supplémentaire de ce fait. Le Vendeur ne saurait être tenu responsable d'un retard résultant de l'indication incorrecte et/ou inexacte du numéro de compte bancaire ou de l'adresse postale fournie par le consommateur.

Frais supplémentaires

Si le consommateur a expressément choisi un mode de livraison autre que le mode de livraison standard le moins coûteux, le Vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires résultant de ce choix. Dans ce cas, l'obligation de remboursement du Vendeur se limite aux frais de livraison standard indiqués.

Droit de retenir l'exécution

Le Vendeur peut retenir le montant dû au consommateur jusqu'à ce que le consommateur ait回报 le Produit ou ait fourni une preuve incontestable du retour du Produit ; entre ces deux dates, la plus proche est retenue. Les envois effectués en contre-remboursement ou avec paiement par le destinataire ne sont pas acceptés.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Obligations du consommateur en cas de rétractation ou de résiliation

Retour du Produit

Si, conformément à la section 22 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.), le consommateur se rétracte du contrat, il est tenu de retourner le Produit ou de le remettre au Vendeur ou à la personne désignée par le Vendeur pour recevoir les Produits, sans retard excessif et au plus tard dans un délai de quatorze jours à compter de la notification de la rétractation. L'obligation de retour est réputée respectée si le consommateur expédie le Produit avant l'expiration du délai.

Prise en charge des coûts directs liés au retour du Produit

Les coûts directs liés au retour du Produit sont à la charge du consommateur. Le Produit doit être envoyé à l'adresse du Vendeur. Si le Vendeur vend également les Produits dans ses locaux commerciaux et que le consommateur exerce son droit de rétractation en personne dans ces locaux, il est autorisé à retourner les Produits simultanément sur place.

Si, après le début de l'exécution, le consommateur résilie un contrat de prestation de services conclu hors établissement ou à distance, il est tenu de payer à l'Entreprise un montant proportionnel au service fourni jusqu'à la date de notification de la résiliation. Le montant proportionnel dû par le consommateur est déterminé sur la base du montant total de la contrepartie prévue dans le contrat, taxes applicables comprises. Si le consommateur prouve que le montant total ainsi déterminé est excessif, le montant proportionnel est calculé sur la base de la valeur de marché des services fournis jusqu'à la date de la résiliation du contrat. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure d'accepter les envois effectués en contre-remboursement ou avec paiement par le destinataire.

Responsabilité du consommateur en cas de dépréciation

Le consommateur est responsable de la dépréciation résultant de toute utilisation excédant celle nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du Produit.

Le droit de rétractation ne peut pas être exercé dans les cas suivants

Le Vendeur précise expressément que vous ne pouvez pas exercer votre droit de rétractation dans les cas énumérés au paragraphe (1) de la section 29 du Décret gouvernemental 45/2014 (II. 26.) :a. après l'exécution complète du service ; toutefois, si le contrat prévoit une obligation de paiement pour le consommateur, cette exception ne peut être invoquée que si, avant le début de l'exécution, le consommateur a expressément donné son consentement et reconnu qu'il perdra son droit de rétractation dès que le contrat aura été intégralement exécuté par l'Entreprise ;

- a. b. pour les Produits ou services dont le prix ou la rémunération dépend de fluctuations du marché financier échappant au contrôle de l'Entreprise et susceptibles de se produire même pendant le délai d'exercice du droit de rétractation ;
- b. c. dans le cas de Produits non préfabriqués, fabriqués sur la base des instructions ou des demandes expresses du consommateur, ou de Produits clairement personnalisés pour le consommateur ;
- c. d. dans le cas de Produits périssables ou de Produits ayant une durée de conservation limitée ;
- d. e. dans le cas de Produits scellés qui ne peuvent être retournés après ouverture pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène ;
- e. f. dans le cas de Produits qui, de par leur nature, sont indissociablement mélangés à d'autres Produits après la livraison ;
- f. g. dans le cas de boissons alcoolisées dont la valeur réelle dépend de fluctuations du marché financier échappant au contrôle de l'Entreprise, et dont le prix a été convenu lors de la conclusion du contrat de vente, mais dont l'exécution n'a lieu qu'après le trentième jour suivant la conclusion du contrat ;
- g. h. dans le cas de contrats de services lorsque l'Entreprise intervient à la demande expresse du consommateur afin d'effectuer des travaux urgents de réparation ou de maintenance ;
- h. i. concernant la vente d'enregistrements audio ou vidéo sous emballage scellé, ou de copies de logiciels informatiques, lorsque le consommateur a ouvert l'emballage après la livraison ;



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

- i. j. concernant les journaux, magazines et périodiques, à l'exception des contrats d'abonnement ;
- j. k. dans le cas de contrats conclus lors d'enchères publiques ;
- k. l. à l'exception des services d'hébergement, dans le cas de contrats portant sur la fourniture de services de logement, de transport, de location de voitures, de restauration ou de services liés à des activités de loisirs, lorsqu'une date ou un délai d'exécution est prévu dans le contrat ;
- l. m. concernant le contenu numérique fourni sur un support immatériel, lorsque le Vendeur a commencé l'exécution avec le consentement préalable et exprès du consommateur, et que le consommateur a simultanément reconnu, par une déclaration, qu'il perdra son droit de rétractation dès le début de l'exécution, et que l'Entreprise a adressé une confirmation au consommateur.

Informations relatives à la responsabilité du fait des produits et à la garantie légale de conformité des Produits dans le cadre des contrats conclus avec des consommateurs

La présente section des informations destinées aux consommateurs a été rédigée sur la base du paragraphe (3) de l'article 9 du décret gouvernemental 45/2014 (II.26.), en tenant compte de l'annexe n° 3 dudit décret.

Les présentes informations destinées aux consommateurs s'appliquent uniquement aux Acheteurs qualifiés de consommateurs ; les règles applicables aux Acheteurs non consommateurs figurent dans un chapitre distinct.

Exigence de conformité contractuelle dans le cadre des contrats conclus avec des consommateurs

Exigence générale de conformité contractuelle des Produits et des Produits contenant des éléments numériques vendus dans le cadre d'un contrat de consommation

Au moment de l'exécution, les Produits et la prestation doivent satisfaire aux exigences prévues par le décret gouvernemental 373/2021 (VI.30.).

Pour que l'exécution soit conforme au contrat, le Produit faisant l'objet du contrat doit

- être conforme à la description, à la quantité, à la qualité et au type prévus dans le contrat, et disposer des fonctionnalités, de la compatibilité, de l'interopérabilité ainsi que des autres caractéristiques définies dans le contrat être adapté à tout usage spécifique indiqué par le consommateur, porté à la connaissance du Vendeur au plus tard lors de la conclusion du contrat, et accepté par le Vendeur
- comporter tous les accessoires et manuels d'utilisation prévus par le contrat, y compris les instructions de mise en service, d'installation et l'assistance clientèle, et fournir les mises à jour prévues par le contrat.
- Pour que la prestation soit conforme au contrat, le Produit faisant l'objet du contrat doit également être adapté aux usages prévus pour le même type de Produits par la loi, les normes techniques ou, en l'absence de normes techniques, par le code de conduite applicable
- être conforme à la quantité, à la qualité, aux performances et aux autres caractéristiques auxquelles le consommateur peut raisonnablement s'attendre, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'accessibilité, la continuité et la sécurité, telles qu'habituellement attendues pour des biens du même type, compte tenu des déclarations publiques, en particulier celles figurant dans une publicité ou sur un étiquetage, faites par le Vendeur, son représentant ou toute autre personne intervenant dans la chaîne de commercialisation concernant les caractéristiques spécifiques des Produits
- comporter tous les accessoires et instructions auxquels le consommateur peut raisonnablement s'attendre, y compris l'emballage et les instructions d'installation, et être conforme aux caractéristiques et à la description du Produit présenté comme échantillon ou modèle, ou mis à disposition sous forme de version d'essai par le Vendeur avant la conclusion du contrat.
- Le Produit n'est pas tenu d'être conforme aux déclarations publiques susmentionnées si le Vendeur prouve que il n'avait pas connaissance et ne pouvait raisonnablement avoir connaissance de la déclaration publique concernée la déclaration publique concernée a été corrigée de manière appropriée avant la conclusion du contrat, ou que cette déclaration publique n'a pas pu influencer la décision du consommateur de conclure le contrat.

Exigence de conformité contractuelle en cas de vente de produits dans le cadre d'un contrat de consommation

La prestation du Vendeur est défectueuse si le défaut du produit résulte d'une mise en service non professionnelle, à condition que



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

a) la mise en service fasse partie du contrat de vente et qu'elle ait été effectuée par le Vendeur ou que la responsabilité de celle-ci incombe au Vendeur ; ou

b) la mise en service ait dû être effectuée par le consommateur, et que la mise en service non professionnelle résulte de lacunes dans les instructions de mise en service fournies par le Vendeur ou, dans le cas de Produits comportant des éléments numériques, par le fournisseur de contenu numérique ou de services numériques.

Si, conformément au contrat de vente, la mise en service du produit est effectuée par le Vendeur ou que la responsabilité incombe au Vendeur à cet égard, la prestation est réputée accomplie par le Vendeur à l'achèvement de la mise en service.

Si, dans le cas d'un Produit comportant des éléments numériques, le contrat de vente prévoit que le contenu numérique ou les services numériques doivent être fournis de manière continue pendant une période déterminée, le Vendeur est responsable du défaut du produit lié au contenu numérique si le défaut apparaît ou devient détectable dans un délai de deux ans à compter de la livraison du produit, lorsque le service continu est fourni pour une période n'excédant pas deux ans.

Exigence de conformité contractuelle en cas de vente de produits comportant des éléments numériques dans le cadre d'un contrat de consommation

Dans le cas de Produits comportant des éléments numériques, le Vendeur veille à ce que le consommateur soit informé et reçoive les mises à jour relatives au contenu numérique du produit ou au service numérique qui y est lié, y compris les mises à jour de sécurité, lorsque ces mises à jour sont nécessaires au maintien de la conformité contractuelle du produit.

Le Vendeur veille à la disponibilité des mises à jour pendant une période

qui peut être raisonnablement attendu par le consommateur compte tenu du type et de la finalité du produit et des éléments numériques, ainsi que des circonstances individuelles et de la nature du contrat, si le contrat de vente prévoit une fourniture unique du contenu numérique ou du service numérique ; ou

d'une durée de deux ans à compter de la livraison du produit, dans le cas d'un service continu fourni pour une période n'excédant pas deux ans, si le contrat de vente prévoit la fourniture continue du contenu numérique pour une période déterminée.

Si le consommateur, dans un délai raisonnable, n'installe pas les mises à jour mises à disposition, le Vendeur n'est pas responsable du défaut du produit, à condition que le défaut résulte exclusivement de l'absence de la mise à jour concernée, et à condition également que

a) le Vendeur ait informé le consommateur de la disponibilité de la mise à jour et des conséquences du fait que le consommateur ne l'installe pas ; et

b) le défaut d'installation de la mise à jour par le consommateur ou l'installation défectueuse de celle-ci ne soit pas imputable à des lacunes dans les instructions d'installation fournies par le Vendeur.

Aucune inexécution défectueuse ne peut être constatée si, lors de la conclusion du contrat, le consommateur a reçu une information distincte indiquant qu'une certaine caractéristique du produit diffère des caractéristiques prévues aux présentes, et que cette différence a été reconnue séparément et expressément par le consommateur lors de la conclusion du contrat.

Exigences de conformité contractuelle pour le contenu numérique vendu dans le cadre d'un contrat de consommation en cas de vente

Le Vendeur fournit et met le contenu numérique à la disposition du consommateur. En l'absence d'un accord contraire des parties, le Vendeur fournit au consommateur, sans retard injustifié après la conclusion du contrat, la version la plus récente du contenu numérique disponible au moment de la conclusion du contrat.

La prestation est réputée accomplie lorsque le contenu numérique, ou toute solution nécessaire à son accès ou à son téléchargement, est rendu accessible au consommateur sur un support physique ou virtuel choisi par le consommateur à cette fin.

Le Vendeur doit veiller à ce que le consommateur soit informé et reçoive les mises à jour du contenu numérique, y compris les mises à jour de sécurité, qui sont nécessaires au maintien de la conformité contractuelle du service.

Si, sur la base du contrat, le contenu numérique est fourni de manière continue pendant une période déterminée, la conformité de la prestation avec le contrat doit être assurée pendant toute la durée du contrat en ce qui concerne le



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

contenu numérique. Si le consommateur n'installe pas, dans un délai raisonnable, les mises à jour mises à disposition par le Vendeur, celui-ci n'est pas responsable du défaut du service lorsque celui-ci résulte exclusivement de l'absence de la mise à jour concernée, à condition que :

- Le Vendeur a informé le consommateur de la disponibilité de la mise à jour et des conséquences de la non-installation par le consommateur ; et le défaut d'installation ou l'installation incorrecte de la mise à jour par le consommateur ne peut être imputé à l'incomplétude des instructions d'installation fournies par le Vendeur.

- Aucune inexécution défectueuse ne peut être constatée si, lors de la conclusion du contrat, le consommateur a reçu une information distincte indiquant qu'une propriété spécifique du contenu numérique diffère des exigences spécifiées ici, et que le consommateur a expressément accepté cette différence lors de la conclusion du contrat.

- Le Vendeur exécute incorrectement si le défaut du service de contenu numérique résulte de l'intégration non professionnelle par le consommateur dans son environnement, à condition que l'intégration du contenu numérique ait été effectuée par le Vendeur ou sous sa responsabilité ; si le contenu numérique doit être intégré par le consommateur, l'intégration non professionnelle résulte de lacunes dans les instructions d'intégration fournies par le Vendeur.

- Si le contrat porte sur un contenu numérique ou un service numérique pour une période déterminée de prestation continue, le Vendeur est responsable du défaut du contenu numérique si celui-ci survient ou devient détectable pendant la période spécifiée dans le contrat.

- Si le contrat prévoit une prestation unique ou une série d'actes de service individuels, il doit être présumé, sauf preuve du contraire, que dès la date de réalisation de la prestation, le défaut reconnu par le consommateur existait déjà au moment de la prestation. Le Vendeur n'est responsable que s'il ne peut prouver que l'environnement numérique du consommateur n'était pas compatible avec les exigences techniques du contenu numérique ou du service numérique et que le consommateur a été informé de manière claire et compréhensible avant la conclusion du contrat.

- Le consommateur est tenu de coopérer avec le Vendeur afin que celui-ci puisse, du point de vue technique et avec un minimum d'intervention pour le consommateur, s'assurer que la cause de l'erreur réside dans l'environnement numérique du consommateur. Si le consommateur ne respecte pas cette obligation de coopération après que le Vendeur l'ait informé de manière claire et compréhensible avant la conclusion du contrat, le consommateur assume la charge de la preuve que le défaut reconnu dans l'année suivant la réalisation existait déjà au moment de l'exécution, et que le service affecté par le défaut reconnu pendant la période contractuelle n'était pas conforme au contrat.

Garantie légale

Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits à la garantie légale ?

En cas d'inexécution défectueuse par le Vendeur, vous pouvez faire valoir une réclamation au titre de la garantie légale conformément aux dispositions du Code civil hongrois et, dans le cas d'un contrat conclu avec un consommateur, conformément au Décret gouvernemental 373/2021 (VI.30.).

Quels droits avez-vous en vertu de votre réclamation au titre de la garantie légale ?

Selon votre choix, vous pouvez faire valoir les réclamations suivantes au titre de la garantie légale :

Vous pouvez demander soit la réparation, soit le remplacement, sauf si l'exécution de ce droit à la garantie est impossible ou entraînerait des frais disproportionnés pour le Vendeur par rapport au recours alternatif. Si vous n'avez pas demandé ou n'avez pas pu demander la réparation ou le remplacement, vous pouvez demander une réduction proportionnelle du prix, ou, en dernier recours, résilier le contrat.

Vous avez le droit de passer du droit à la garantie que vous avez choisi à un autre, mais vous devez couvrir le coût de la modification, sauf si elle était justifiée ou rendue nécessaire par le comportement du Vendeur.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Dans le cas d'un contrat conclu avec un consommateur, sauf preuve contraire, tout défaut constaté dans l'année suivant la livraison du produit ou du produit contenant des éléments numériques est présumé exister au moment de la livraison, sauf si cette présomption est incompatible avec la nature du produit ou du défaut.

Dans le cas de Produits d'occasion, les droits de garantie et de conformité dérogent aux règles générales. La défaillance peut également survenir dans le cas de Produits d'occasion, mais les circonstances selon lesquelles le consommateur pouvait s'attendre à l'apparition de certains défauts doivent être prises en compte. En raison de l'obsolescence, l'apparition de certains défauts devient de plus en plus fréquente et, par conséquent, il ne peut être attendu qu'un Produit d'occasion soit de la même qualité qu'un produit acheté neuf. Par conséquent, l'Acheteur ne peut faire valoir ses droits à la garantie qu'à l'égard des manquements dépassant les défauts résultant de la nature d'occasion du Produit et qui apparaissent indépendamment de cette nature. Si le Produit d'occasion présente un défaut et que l'Acheteur, qualifié de consommateur, a été informé de ce défaut lors de l'achat, le Prestataire ne sera pas responsable du défaut.

Le Vendeur peut refuser de rendre le produit conforme au contrat si la réparation ou le remplacement est impossible ou entraînerait des frais disproportionnés pour le Vendeur, compte tenu de toutes les circonstances, y compris la valeur représentée par le produit en parfait état et la gravité de la violation du contrat.

Le consommateur, conformément à la gravité de la violation du contrat, peut réclamer une réduction proportionnelle du prix ou même résilier le contrat de vente si

le Vendeur n'a pas effectué la réparation ou le remplacement, ou a effectué la réparation ou le remplacement mais n'a pas satisfait, en tout ou en partie, aux conditions suivantes :

-le Vendeur doit reprendre le produit remplacé à ses frais

-si la réparation ou le remplacement nécessite le retrait d'un produit qui, conformément à la nature et à l'usage du produit, avait été mis en service avant que le défaut ne soit détectable, l'obligation d'effectuer la réparation ou le remplacement comprend le retrait du produit non conforme et la mise en service du produit remplacé ou réparé, ou la prise en charge des coûts de ce retrait et de cette mise en service

-le Vendeur a refusé de rendre le produit conforme au contrat

un défaut récurrent survient dans l'exécution, malgré la tentative du Vendeur de rendre le produit conforme au contrat la gravité de la violation est telle qu'elle justifie une réduction immédiate du prix ou la résiliation immédiate du contrat de vente, ou

-le Vendeur ne s'est pas engagé à rendre le produit conforme au contrat, ou il ressort des circonstances que l'entreprise ne rendra pas le produit conforme au contrat dans un délai raisonnable ou sans nuire de manière significative aux intérêts du consommateur.

-Si le consommateur souhaite résilier le contrat de vente en raison d'une exécution défectueuse, la charge de la preuve de l'insignifiance du défaut incombe au Vendeur.

-Le consommateur a le droit de retirer le reste du prix d'achat, en tout ou en partie, conformément à la gravité de la violation du contrat, jusqu'à ce que le Vendeur remplisse son obligation relative à la conformité de l'exécution au contrat et à l'exécution défectueuse.

En règle générale

-le Vendeur doit restituer le produit remplacé à ses frais

-si la réparation ou le remplacement nécessite le retrait d'un produit qui, conformément à la nature et à l'usage du produit, avait été mis en service avant que le défaut ne soit détectable, l'obligation d'effectuer la réparation ou le remplacement comprend le retrait du produit non conforme et la mise en service du produit remplacé ou réparé, ou la prise en charge des coûts de ce retrait et de cette mise en service.

Le délai raisonnable pour la réparation ou le remplacement du produit est calculé à partir du moment où le consommateur a informé l'entreprise du défaut.

Le consommateur doit mettre le produit à la disposition de l'entreprise afin qu'elle puisse effectuer la réparation ou le remplacement.

-La réduction du prix est considérée comme proportionnée si son montant correspond à la différence entre la valeur du produit que le consommateur aurait reçu si l'exécution du Vendeur avait été conforme au contrat et la valeur du produit réellement reçu par le consommateur.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

-Le droit du consommateur au titre de la garantie légale de résilier le contrat de vente peut être exercé par une déclaration juridique adressée au Vendeur exprimant la décision de résiliation.

-Si l'exécution défectueuse ne concerne qu'une partie du produit livré en vertu du contrat et que les conditions pour exercer le droit de résiliation sont remplies pour cette partie, le consommateur peut résilier le contrat de vente uniquement pour le produit défectueux, mais il peut également résilier le contrat de vente pour tout autre produit acquis avec le produit défectueux si l'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que le consommateur ne conserve que les produits conformes au contrat.

-Si le consommateur résilie le contrat de vente en totalité ou concernant une partie des produits livrés en vertu du contrat de vente, le consommateur doit retourner le produit concerné au Vendeur à ses frais, et le Vendeur doit immédiatement rembourser au consommateur le prix d'achat payé pour le produit concerné, dès que le Vendeur reçoit le produit ou une preuve du retour du produit.

Within what time limit can you assert your implied warranty claim?

In the case of used Goods sold by the Seller through its Website, the period for enforcing the right to a warranty is 1 year, which starts on the day of performance (transfer).

If the used Goods are defective and the Buyer, who is a Consumer, was informed of this at the time of purchase, the Seller is not liable for the known defect.

The Seller is obliged to record the warranty claim reported by the consumer and must immediately and verifiably provide a copy of it to the consumer.

If the Selling Company is unable to state its position on the feasibility of the consumer's warranty claim upon its notification, it is obliged to notify the consumer of its position - in the event of rejection of the claim, the reason for the rejection and the possibility of contacting a conciliation body - within five working days, in a verifiably manner.

The Seller must strive to carry out the repair or replacement within a maximum of fifteen days. If the duration of the repair or replacement exceeds fifteen days, the Seller is obliged to inform the consumer of the expected duration of the repair or replacement.

Against whom can you assert your implied warranty claims?

You can assert your implied warranty claim against the Seller.

What other conditions are there for asserting your implied warranty claim?

For asserting your implied warranty claim within one year of the performance, there are no conditions other than reporting the defect provided that you prove that the Product was supplied by the Seller. However, after the expiry of the one-year period commencing with the performance, you are obliged to prove that the defect you detected had already existed at the time of the performance.

Responsabilité du produit

Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits en matière de responsabilité du produit ?

En cas de défaut d'un bien tangible (Produit), selon votre choix, vous pouvez exercer les recours liés à la garantie légale ou à la responsabilité du produit.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Quels droits avez-vous en vertu de votre recours pour responsabilité du produit ?

En tant que recours pour responsabilité du produit, vous pouvez uniquement demander la réparation ou le remplacement du Produit défectueux.

Dans quels cas le Produit est-il considéré comme défectueux ?

Un produit est considéré comme défectueux s'il ne répond pas aux exigences de qualité en vigueur au moment de sa mise sur le marché ou s'il ne possède pas les caractéristiques indiquées dans la description fournie par le fabricant.

Dans quel délai pouvez-vous exercer votre recours pour responsabilité du produit ?

Vous pouvez exercer votre recours pour responsabilité du produit dans un délai de deux ans à compter de la mise sur le marché du Produit par le fabricant. Après l'expiration de ce délai, vous perdez votre droit d'exercer un recours pour responsabilité du produit.

Contre qui et sous quelles autres conditions pouvez-vous exercer votre recours pour responsabilité du produit ?

Vous ne pouvez exercer votre recours pour responsabilité du produit que contre le fabricant ou le distributeur d'un bien tangible. Lors de l'exercice d'un recours pour responsabilité du produit, vous devrez prouver le défaut du Produit.

Dans quels cas le fabricant (distributeur) est-il exonéré de l'obligation de responsabilité du produit ?

Le fabricant (distributeur) ne sera exonéré de ses obligations de responsabilité du produit que s'il est en mesure de prouver que :

- il n'a pas fabriqué le Produit ou il n'a pas mis le Produit sur le marché dans le cadre de ses activités commerciales, ou selon l'état de l'art, le défaut n'était pas détectable au moment de la mise sur le marché du Produit, ou le défaut du Produit résulte de l'application de lois ou de réglementations prescrites par les autorités.

- Le fabricant (distributeur) doit prouver seulement l'une des causes ci-dessus.

Veuillez noter que vous ne pouvez pas exercer simultanément un recours fondé sur la garantie légale et un recours pour responsabilité du produit sur la base du même défaut. Cependant, en cas de recours fondé sur la garantie légale exercé avec succès, vous pouvez exercer votre recours pour responsabilité du produit contre le fabricant concernant le Produit remplacé ou ses pièces réparées.

Garantie

Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits à la garantie ?

Conformément au Décret gouvernemental 151/2003 (IX.22.) sur la garantie obligatoire pour certains biens durables, le Vendeur a une obligation de garantie concernant la vente de biens durables neufs énumérés dans le Décret du Ministère de la Justice 10/2024 (VI.28.) sur la définition des biens durables pour consommateurs couverts par une garantie obligatoire, ainsi que leurs accessoires et composants dans le cadre spécifié dans ce décret (ci-après, aux fins de cette section, désignés collectivement comme biens de consommation).

Les droits découlant de la garantie peuvent être exercés avec un certificat de garantie, qui ne peut pas être exigé comme condition pour le retour de l'emballage ouvert d'un produit de consommation par le consommateur. La carte de garantie, en cas de non-mise à disposition au consommateur, doit être considérée comme prouvant la conclusion du contrat si le reçu confirmant le paiement de la contrepartie - concernant la facture ou le reçu de taxe sur les ventes émis conformément à la loi - est présenté par le consommateur. Dans ce cas, les droits découlant de la garantie peuvent être exercés avec un reçu confirmant le paiement de la contrepartie.

En outre, le Vendeur peut volontairement s'engager dans une obligation de garantie, auquel cas il doit fournir une déclaration de garantie à l'acheteur qualifié de Consommateur.

La déclaration de garantie doit être mise à la disposition du Consommateur sur un support durable, au plus tard au moment de la livraison du produit.

La déclaration de garantie doit inclure les éléments suivants :



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

- Une déclaration claire indiquant que si le produit est livré défectueux, le Consommateur aura le droit d'exercer ses droits de garantie légale conformément à la loi, gratuitement, ces droits n'étant pas affectés par la garantie.
- Le nom et l'adresse du garant.
- La procédure à suivre par le Consommateur pour faire valoir les droits découlant de la garantie.
- L'indication du produit concerné par la garantie et les conditions de celle-ci.

Quels droits avez-vous en vertu de la garantie obligatoire et dans quel délai pouvez-vous exercer ces droits ?

Droits au titre de la garantie

Sur la base des droits de garantie, l'Acheteur peut exiger la réparation ou le remplacement, demander une réduction du prix dans les cas prévus par la loi ou, en dernier recours, se retirer du contrat si l'obligé n'a pas entrepris la réparation ou le remplacement, ou a manqué à cette obligation dans un délai approprié compte tenu de l'intérêt du bénéficiaire, ou si l'intérêt du bénéficiaire à la réparation ou au remplacement a cessé.

L'Acheteur peut, selon son choix, faire valoir sa demande de réparation directement au siège social du Vendeur, dans tout établissement ou succursale, ou auprès du service de réparation indiqué par le Vendeur sur le certificat de garantie.

Délai pour l'exercice du droit

Les demandes au titre de la garantie peuvent être exercées dans le délai de garantie, qui est, conformément au Décret gouvernemental 151/2003 (IX. 22.) :

- a. deux ans pour les biens dont le prix d'achat atteint 10 000 HUF mais ne dépasse pas 250 000 HUF ;
- b. trois ans pour les biens dont le prix d'achat dépasse 250 000 HUF.

Le non-respect des délais ci-dessus entraîne la prescription des droits au titre de la garantie, toutefois, en cas de réparation des biens de consommation, la période de garantie est prolongée du temps pendant lequel l'Acheteur ne peut pas utiliser le Produit conformément à sa destination en raison du défaut, à compter de la date de livraison pour réparation.

La période de garantie commence le jour où les biens de consommation sont livrés à l'Acheteur ou le jour de la mise en service si celle-ci a été effectuée par le Vendeur ou son représentant.

Si l'Acheteur fait effectuer la mise en service des biens de consommation plus de six mois après la livraison, la date de début de la période de garantie est celle de la livraison.

Règles de traitement des demandes de garantie

Lors de l'organisation de la réparation, le Vendeur s'efforcera d'effectuer la réparation dans un délai de 15 jours. Le délai pour la réparation commence le jour de la réception des biens de consommation pour réparation.

Si la durée de la réparation ou du remplacement dépasse quinze jours, le Vendeur est tenu d'informer l'Acheteur de la durée prévue de la réparation ou du remplacement.

Si, au cours de la première réparation des biens de consommation pendant la période de garantie, le Vendeur constate que les biens de consommation ne peuvent pas être réparés, le Vendeur est tenu de remplacer les biens de consommation dans un délai de huit jours, sauf instruction contraire de l'Acheteur. Si le remplacement des biens de consommation n'est pas possible, le Vendeur est tenu, dans un délai de huit jours, de rembourser à l'Acheteur le prix d'achat indiqué sur la carte de garantie ou



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

sur la preuve attestant le paiement de la contrepartie pour les biens de consommation – facture ou reçu émis conformément à la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée – présenté par l'Acheteur.

En acceptant les CGV, l'Acheteur consent également à recevoir les informations nécessaires par voie électronique ou par tout autre moyen permettant de prouver la réception des informations par l'Acheteur.

Si le Vendeur ne peut pas réparer les biens de consommation dans un délai de 30 jours :

la réparation peut être effectuée dans un délai plus long, à condition que l'Acheteur y consente, ou

- si l'Acheteur ne consent pas à effectuer la réparation dans un délai plus long ou n'a fait aucune déclaration à cet égard, les biens de consommation doivent être remplacés dans un délai de huit jours après l'expiration infructueuse du délai de trente jours, ou

- si l'Acheteur ne consent pas à effectuer la réparation dans un délai plus long ou n'a fait aucune déclaration à cet égard, mais que le remplacement des biens de consommation n'est pas non plus possible, le prix d'achat indiqué sur la facture ou le reçu des biens de consommation sera remboursé à l'Acheteur dans les huit jours suivant l'expiration infructueuse du délai de trente jours.

Si les biens de consommation sont défectueux pour la 4e fois, les biens de consommation seront remplacés dans un délai de huit jours, ou, si le remplacement des biens de consommation est impossible, le prix d'achat indiqué sur la facture ou le reçu des biens de consommation sera remboursé à l'Acheteur dans un délai de huit jours.

Les biens de consommation relevant de la garantie obligatoire conformément au Décret gouvernemental 151/2003, qui sont installés avec une connexion fixe, pesant plus de 10 kg, ou qui ne peuvent pas être transportés comme bagage à main dans les transports publics doivent être réparés, à l'exception des véhicules, sur le lieu de leur exploitation. Si la réparation ne peut pas être effectuée sur le lieu de l'exploitation, l'entreprise ou, en cas de réclamation effectuée directement au service de réparation, le service de réparation organisera le démontage et l'installation, ainsi que la livraison et le retour des biens de consommation.

Exceptions à la garantie

Les dispositions ci-dessus sous le titre « Règles de traitement des demandes de garantie » ne couvrent pas les vélos électriques, trottinettes électriques, quads, motos, cyclomoteurs, voitures, caravanes, camping-cars, camping-cars avec remorque, remorques et bateaux à moteur. Cependant, pour ces produits également, le Vendeur est tenu de s'efforcer de satisfaire la demande de réparation dans un délai de 15 jours.

Si la durée de la réparation ou du remplacement dépasse quinze jours, le Vendeur est tenu d'informer l'Acheteur de la durée prévue de la réparation ou du remplacement.

Quel est le rapport entre la garantie et les autres droits de garantie ?

Les droits de garantie existent en plus des droits de garantie (responsabilité du produit et garantie légale), toutefois, une différence fondamentale entre les droits de garantie généraux et la garantie est que la charge de la preuve est plus favorable au consommateur en cas de garantie.



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

L'engagement volontaire de garantie du Vendeur pendant la période de garantie obligatoire ne peut inclure pour le consommateur des conditions plus désavantageuses que les droits prévus par les règles de garantie obligatoire. Après cela, les conditions de la garantie volontaire peuvent être librement déterminées, mais la garantie ne peut pas non plus affecter le consommateur dans ce cas – incluant ainsi l'existence de droits fondés sur une garantie accessoire.

La validité de la garantie n'est pas affectée par l'émission irrégulière de la carte de garantie ou le défaut de fourniture de la carte de garantie. Le retour de l'emballage ouvert du produit de consommation n'est pas une condition pour l'exécution de la réclamation de garantie. Le Vendeur doit s'efforcer d'effectuer la réparation ou le remplacement dans un délai de 15 jours. Le délai pour la réparation ou le remplacement commence à la réception du produit de consommation. Si la durée de la réparation ou du remplacement dépasse quinze jours, le Vendeur doit informer l'Acheteur de la durée prévue de la réparation ou du remplacement. Si le produit de consommation est défectueux pour la 4e fois pendant la période de garantie – le Vendeur doit enregistrer la réclamation de garantie signalée par le consommateur et fournir immédiatement une copie de celle-ci au consommateur de manière vérifiable. Si l'Entreprise Vendeuse ne peut pas préciser si la réclamation de garantie du consommateur peut être satisfait lors de la notification, elle est tenue d'informer le consommateur de sa position – en cas de rejet de la réclamation, la raison du rejet et la possibilité de contacter un organisme de conciliation – dans un délai de cinq jours ouvrables, de manière vérifiable.

Réclamation pour remplacement dans les trois jours ouvrables

L'exigence de remplacement dans les trois jours pour les biens de consommation durables neufs s'applique également aux ventes via une boutique en ligne. Si le consommateur fait une demande de remplacement dans les 3 jours ouvrables suivant l'achat (installation) en raison d'un défaut des biens de consommation, le Vendeur doit interpréter cela comme signifiant que les biens étaient déjà défectueux au moment de la vente et doit remplacer les biens sans autre formalité, à condition que le défaut empêche une utilisation correcte.

Dans quels cas le Vendeur sera-t-il exonéré de son obligation de garantie ?

Le Vendeur ne sera exonéré de son obligation de garantie que s'il prouve que la cause de l'effet est survenue après l'exécution.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez exercer une garantie accessoire et une réclamation de garantie, ainsi qu'une garantie produit et une réclamation de garantie simultanément, parallèlement l'une à l'autre, en raison du même défaut. En revanche, si vous avez une fois exercé avec succès votre réclamation résultant d'une exécution défectueuse due à une erreur spécifique (par exemple, l'entreprise a remplacé le produit), vous ne pouvez plus faire de réclamation pour la même erreur sur d'autres bases légales.

Informations sur la responsabilité du produit et la garantie légale concernant la garantie de conformité des Produits dans le cas des Acheteurs ne qualifiant pas de consommateurs

Règles générales des droits de garantie légale

Un Acheteur ne qualifiant pas de consommateur peut exercer, selon son choix, les réclamations suivantes au titre de la garantie légale :

Vous pouvez demander soit la réparation, soit le remplacement, sauf si le respect du droit de garantie choisi est impossible ou entraînerait des frais disproportionnés pour le Vendeur par rapport au recours alternatif. Si vous n'avez pas demandé ou ne pouviez pas demander la réparation ou le remplacement, vous pouvez demander une réduction proportionnée de la



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

contrepartie, vous pouvez réparer le défaut vous-même ou le faire réparer aux frais du Vendeur, ou, en dernier recours, vous pouvez vous retirer du contrat.

Vous avez droit à la modification, sauf si elle était justifiée ou rendue nécessaire par le comportement du Vendeur.

Dans le cas de Produits d'occasion, les droits de garantie et de garantie diffèrent des règles générales. Une exécution défectueuse peut également se produire dans le cas de Produits d'occasion, mais les circonstances sur la base desquelles l'Acheteur pouvait s'attendre à l'apparition de certains défauts doivent être prises en compte. En raison de l'obsolescence, l'apparition de certains défauts devient de plus en plus fréquente et, par conséquent, il ne peut pas être attendu qu'un Produit d'occasion soit de la même qualité qu'un produit nouvellement acheté. Par conséquent, l'Acheteur ne peut exercer ses droits de garantie qu'à l'égard des lacunes au-delà des défauts résultant de la nature d'occasion du Produit et qui surviennent indépendamment de cette nature. Si le Produit d'occasion est défectueux et que l'Acheteur qualifiant de consommateur a été informé de ce défaut lors de l'achat, le Prestataire de services ne sera pas responsable de ce défaut.

Dans le cas des acheteurs ne qualifiant pas de consommateurs, le délai pour exercer les réclamations au titre de la garantie légale est de 1 an à compter du jour de l'exécution (livraison).

Responsabilité du produit et Garantie

Seuls les acheteurs qualifiant de consommateurs disposent de droits en matière de responsabilité du produit et de droits découlant de la garantie obligatoire. Si le Vendeur fournit une garantie volontaire pour le Produit, il doit l'indiquer séparément lors de l'achat du Produit.

Si le fabricant fournit une garantie du fabricant couvrant également les acheteurs ne qualifiant pas de consommateurs, alors ces réclamations peuvent être exercées directement contre le fabricant.

Règles spéciales pour les micro, petites et moyennes entreprises

Les dispositions de cette section s'appliquent exclusivement aux micro, petites et moyennes entreprises (ci-après : PME) telles que définies dans la Loi sur les petites et moyennes entreprises et la promotion de leur développement, agissant en dehors de leur profession, occupation indépendante ou activité commerciale.

Garantie légale pour les PME

Délai pour exercer votre réclamation au titre de la garantie légale

Vous êtes tenu de signaler le défaut dès sa détection sans délai. Un défaut signalé dans les deux mois suivant sa détection est considéré comme signalé sans délai. Toutefois, veuillez noter qu'aucune réclamation au titre de la garantie légale ne peut être exercée au-delà du délai de prescription de deux ans à compter de l'exécution du contrat.

Contre qui pouvez-vous exercer vos réclamations au titre de la garantie légale ?

Vous pouvez exercer votre réclamation au titre de la garantie légale contre le Vendeur.

Quels droits avez-vous sur la base de votre réclamation au titre de la garantie légale ?



Domaine www.galcoropes.com

E-mail info@galco.hu

Phone +36209670281

Entreprise GALCO Kötél és Rövidárú Gyártó és Forgalmazó Korlátolt Felelősségi Társaság

Selon votre choix, vous pouvez exercer les réclamations suivantes au titre de la garantie légale : vous pouvez demander soit la réparation, soit le remplacement, sauf si le respect de ce droit de garantie est impossible ou entraînerait des frais disproportionnés pour le Vendeur par rapport au recours alternatif. Si vous n'avez pas ou ne pouviez pas demander la réparation ou le remplacement, vous pouvez demander une réduction proportionnée du prix ou, en dernier recours, résilier le contrat.

Pour exercer votre réclamation au titre de la garantie légale dans les six mois suivant l'exécution, il n'y a pas d'autres conditions que de signaler le défaut, à condition que vous prouvez que le Produit a été fourni par le Vendeur. Cependant, après l'expiration de la période de six mois à compter de l'exécution, vous êtes tenu de prouver que le défaut détecté existait déjà au moment de l'exécution.

Responsabilité du produit pour les PME

Dans quels cas pouvez-vous exercer vos droits en matière de responsabilité du produit ?

En cas de défaut d'un bien tangible (Produit), selon votre choix, vous pouvez exercer les réclamations au titre de la garantie légale ou les réclamations en responsabilité du produit.

Quels droits avez-vous sur la base de votre réclamation en responsabilité du produit ?

Au titre de la responsabilité du produit, vous ne pouvez demander que la réparation ou le remplacement du Produit défectueux.

Dans quel délai pouvez-vous exercer votre réclamation en responsabilité du produit ?

Vous pouvez exercer votre réclamation en responsabilité du produit dans les deux ans suivant la mise sur le marché du Produit par le fabricant. Après l'expiration de ce délai, vous perdez votre droit d'exercer une réclamation en responsabilité du produit.

Contre qui et sous quelles autres conditions pouvez-vous exercer votre réclamation en responsabilité du produit ?

Vous ne pouvez exercer votre réclamation en responsabilité du produit qu'à l'encontre du fabricant ou du distributeur du bien tangible. Lors de l'exercice d'une réclamation en responsabilité du produit, vous devrez prouver le défaut du Produit.

Dans quels cas le fabricant (distributeur) est-il exonéré de son obligation de responsabilité du produit ?

Le fabricant (distributeur) ne sera exonéré de ses obligations en matière de responsabilité du produit que s'il est en mesure de prouver que :

- il n'a pas fabriqué le Produit ou qu'il n'a pas mis le Produit sur le marché dans le cadre de ses activités commerciales, ou
- selon l'état de l'art, le défaut n'était pas détectable au moment de la mise sur le marché du Produit, ou que le défaut du Produit résulte de l'application de lois ou de dispositions réglementaires prescrites par les autorités.

Le fabricant (distributeur) doit prouver seulement l'une des causes ci-dessus.

